

11, rue du Château
L-6922 BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : 1/2023/0505/119)

AVIS DE PUBLICATION

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Monsieur le Ministre du Travail, N°1/2023/0505/119 du 23 avril 2024, Monsieur Guy MANGEN est autorisé à procéder à la cessation d'activités d'une installation de biogaz à Berg, 18A, rue du Château.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif. Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de 40 jours. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis à vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Berg, le 26 avril 2024.
Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a vertical line and a dot.

Le secrétaire communal ff,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'G' followed by a vertical line and a dot.